

## Commentaires sur les comptes de fonctionnement et d'investissements 2022

---

### 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 10. Autorités

##### 100.3000.30 Conseil général scrutateurs

L'augmentation du montant global lié à ce chapitre est principalement due aux rétributions du Bureau du Conseil qui a été sollicité pour cinq votations et trois Conseils généraux.

#### 15. Affaires culturelles, loisirs

##### 150.3650.30 Culture, loisirs, sports, sentier, stand de tir

On observe une augmentation significative de 10'163. -- qui est due à :

- La rénovation d'une partie des cibles du stand de tir de Bursins pour un montant de 948.05.
- La sécurisation de l'ancienne butte de tir avec la réalisation et la mise en place d'une barrière en bois des forêts de Burtigny pour une somme de 10'115. --.

### 2. FINANCES

Voir les commentaires du préavis « Comptes annuels pour l'exercice 2022 »

### 3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

#### 32. Forêts

##### 320.3180.80 Honoraires et prestations diverses

Le montant de 135'588.08 comprend :

- Les frais d'exploitation assurés par Forstlogistik SA, 99'385.93
- La gestion forestière globale (20'000. -- + 5'000. --).
- Les demandes supplémentaires de la Municipalité en matière d'accueil de groupes, de réalisation de travaux, de conseils auprès des propriétaires privés pour des abattages d'arbres, etc.
- Les frais liés à l'achat de la parcelle forestière de M. Schulthess (membre de l'Union forestière des Inversins) se montent à 2'300. -- (frais de notaire, inscription au RF)
- Les frais techniques de la projection « Forêts je vous aime » (location matériel et technicien) pour une somme de 1'360.25.

##### 320.4510.81 Participation de tiers et subventions du Canton

Une partie des soutiens financiers reçus des fondations en 2021 ont servi à la réalisation de toutes les lisières forestières communales pour un montant de 12'425.10.

## Annexe au préavis 11/2023 - commentaires

### 35. Bâtiments communaux

351 Auberge communale

351.3150.30 Entretien du mobilier, matériel et machines

La somme de 10'269.45 correspond à des travaux urgents qui ont dû être entrepris :

- Réparation puis remplacement complet de la table réfrigérée (6'709.70)
- Travaux dans les WC
- Intervention et réparation d'une fuite dans la cuisine
- Réparation du réfrigérateur

352 Bâtiment communal

352.3120.30 Électricité

La facture d'électricité a doublé en 2022. Le montant se monte à 4'855.65. Pour rappel, la Salle communale n'a été que très peu louée en 2021 en raison des consignes sanitaires en vigueur cette année-là.

352.3140.10 Entretien du bâtiment

Le montant de 11'215.95 comprend des travaux courants et urgents. Les travaux urgents non budgétés correspondent aux interventions de l'entreprise MUFF dans le clocher (2'961.75), à l'identification et aux réparations de problèmes techniques sur les radiateurs du bâtiment (2'949.90) ainsi qu'au nettoyage complet des WC de l'administration communale (1'006.50).

353 Divers bâtiments, le battoir

353.3150.30 Entretien mobilier, matériel machines

La somme de 10'563.65 comprend :

- L'élagage d'un arbre pour 1'250. --
- Le remplacement et la pose d'une nouvelle vanne de garde pour 5'760. --
- L'installation d'un chauffe-eau pour 1'551.30
- L'achat d'une taille-haie pour 918.50

354 Ancienne Poste

354.3140.10 Entretien du bâtiment

Le montant de 14'907.75 correspond aux frais d'entretien du bâtiment et des appartements gérés par la gérance Gérin, dont un montant important de 7'505. -- pour les interventions du chauffagiste liées à des pannes.

## 5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### 58 Temples et cultes

580.3120.30 Électricité et chauffage

580.3140.10 Entretien église

L'augmentation significative des charges de ces postes est due principalement aux factures du chauffage électrique (8'782.45 en 2022 et 2'984.75 en 2021) ainsi qu'au travaux d'entretien urgents sur la charpente et l'orgue.

## **Annexe au préavis 11/2023 - commentaires**

### 7. SECURITÉ SOCIALE

#### **71. Service social**

##### 710.3650.00 Aide Ukrainiens

La Commune a aidé financièrement des familles réfugiées ukrainiennes à raison de 100. --/personne et par semaine jusqu'à ce que l'EVAM s'organise et prenne le relai. Les taxes-déchets ne leur ont pas été facturées. Le montant total de l'aide s'élève à 6'500. --.

##### 710.3650.60 Réseau des Toblerones

La fréquentation du Réseau étant en augmentation, les frais de garde des enfants s'élèvent à 35'242.25 (18.807.40 en 2021).

### 8. SERVICES INDUSTRIELS

#### **81 Service des eaux**

##### 810.3810.30 Attribution au service des eaux

La somme de 64'213.95 a été attribuée au fonds de réserve pour des travaux futurs sur les conduites communales. Ce montant est à mettre en lien avec les nouveaux raccordements facturés à la suite de nouvelles constructions et transformations de bâtiments.